

À propos de la restitution d'un appartement

Par lalue, le 30/04/2008 à 21:50

L'agence qui s'occupe de l'appartement dont jee suis locataire exige, afin de me restituer la caution, la facture du chauffagiste qui détartrera le chauffe-eau, ainsi que celle d'une entreprise de nettoyage pour la moquette, mais aussi que je lui fournisse "un avis de déménagement" de la part de ma trésorerie. Tout cela est -il bien légal? Je tiens par ailleurs à préciser que cette même agence n'a jamais donné suite à notre demande d'installation de volets dans la salle, qui devait être faite dans les mois suivant notre installation...qui date de bientôt deux ans!! En vous remerciant!